

qu'il était mort et n'avait plus son épée, se portent sur les Dauphinois, pour la reprendre, prétendant que d'après la loi du combat, l'épée ne doit pas appartenir au vainqueur ; quelques-uns s'avancent même jusque dans le fleuve et saisissent la barque ; la secousse qu'ils lui impriment est si violente, qu'elle menace de s'engloutir. Créqui perdant l'équilibre en ce moment cherche à se retenir au bordage du bateau, mais les deux épées lui échappent des mains et disparaissent dans le fleuve. Cette circonstance mit fin à la contestation.

En 1822, une grande sécheresse ayant fait baisser les eaux du Rhône, un pêcheur trouva les deux épées sur la partie du rivage restée à sec, et les porta au château de Quinsonas, situé sur les bords du Rhône, à peu près à une lieue de l'endroit où avait eu lieu le duel. C'est là qu'elles nous ont été montrées par le propriétaire actuel, avec la complaisance et la courtoisie qui distinguent le vrai gentilhomme. Ces épées sont très-longues, et cependant légères ; la rouille a altéré la poignée de l'une, mais l'autre est intacte ; le propriétaire, expert en fait d'armes, pense qu'elles sont espagnoles, les lames de Tolède ayant, comme chacun le sait, joui d'une grande réputation à cette époque.

D* RAVET.